

Faut-il scolariser les enfants dès 2 ans ?

PHILIBERT Clothilde n°5163073

M1 Sciences de l'éducation | Semestre 1 | 2017 / 2018

Me LANTHEAUME
Mr URGELLI

Questions vives

Sommaire

Sommaire

| | |
|--|------------|
| Introduction | p1 |
| A) ETUDE DE LA CONTROVERSE..... | p2 |
| I) Faut-il scolariser les enfants dès 2 ans : présentation d'une question vive.... | p2 |
| II) Chronologie de la controverse | p3 |
| III) Cartographie de la controverse | p5 |
| IV) Explicitation de la cartographie : les acteurs et leurs arguments..... | p6 |
| B) ETUDE DE LA CONTROVERSE AU SEIN D'UN DISPOSITIF DE FORMATION | |
| I) Enseigner le contenu d'un sujet controversé en ESPE | p15 |
| Conclusion | p17 |
| Bibliographie..... | p18 |

Introduction

J'ai choisi d'analyser la controverse sur la scolarisation des enfants dès 2 ans puisque j'ai été personnellement confrontée à cette problématique. Pourtant en plein quinquennat du Président Monsieur François Hollande, dont l'augmentation du taux de scolarisation des enfants de 2 ans était une promesse électorale, pas seulement pour les enfants en REP/REP+, j'ai dû me replier sur l'école privée pour obtenir une place, les petites sections de maternelles des écoles publiques étaient bondées.

De l'autre côté, de part mon métier d'infirmière et mon exercice en pédiatrie et pédopsychiatrie, j'ai pu me rendre compte à quel point l'école pouvait être violente, nous avons pris en charge des enfants de plus en plus jeunes pour des phobies scolaires, nous avons été témoin de récits inaudibles de ce qu'il se passait dans certaines cours de récréation...

Avant de commencer mes recherches sur cette polémique, j'avais les connaissances suivantes : l'école dès 2 ans aurait des effets intéressants pour la scolarité des enfants issus de milieux défavorisés, mais aussi pour les enfants de cadres. Je savais aussi, que l'école, qui est le reflet de la société, pouvait être d'une grande violence pour les enfants, et j'avais mon expérience personnelle (positive), mon vécu quant à la scolarisation de ma fille. Mais il me restait une question en tête, bien avant le cours de questions vives. En insistant, en donnant les moyens économiques, humains pour la scolarisation des enfants de 2 ans issus de milieux défavorisés, tout en sachant que l'école pourrait être violente, voire traumatisante pour certains, on favoriserait le gain de quelques points en terme de réussite scolaire en n'oubliant vite la notion de bien-être à l'école... Pouvons-nous affirmer que l'école est toujours bienveillante ? Que les professeurs des écoles sont toujours bien formés, toujours au petit soin de « nos si petits » ? Redonner de l'égalité des chances en scolarisant précocement mais à quel prix ? Il me paraissait bien inégalitaire finalement, de déclarer que les enfants issus de milieux plutôt favorisés, n'étaient pas tous prêts à intégrer l'école maternelle à 2 ans et d'expliquer en même temps, que les enfants du même âge, mais issus de milieux modestes à défavorisés, devraient eux, rejoindre massivement les bancs de l'école, qu'ils y soient prêts ou non, pour améliorer leurs résultats scolaires plus tard.

D'où ma question centrale : l'École d'aujourd'hui est-elle en capacité d'apporter une réponse adaptée aux besoins éducatifs et affectifs de tous les enfants de 2 ans ?

Je vais donc, dans un premier temps, vous décrire la polémique de la scolarisation dès 2 ans et ses enjeux en éducation, puis je vous présenterai sa chronologie, par la suite je cartographierai les différents acteurs et leurs liens et vous proposerai un classement de leurs arguments.

Dans une seconde partie, je vous soumettrai une proposition d'étude de cette controverse par un public en formation au sein d'un ESPE.

Les enfants de moins de 3 ans sont accueillis par l'École, en France, depuis le début du XIX^{ème} siècle. Cette question vive a toujours déchiré les passions entre ses défenseurs et ses détracteurs et est régulièrement ravivée lors des rentrées scolaires ou des changements de politiques publiques concernant notamment, le constat désolant des inégalités sociales à l'école.

A) ETUDE DE LA CONTROVERSE

I) Faut-il scolariser les enfants dès 2 ans : présentation d'une question vive.

La question vive de la scolarisation des petits dès 2 ans implique à la fois la société (usagers de l'école...), le monde politique (politiques publiques, financement...) ainsi que la sphère scientifique (études sociologique du rapport entre préscolarisation et réussite scolaire, expertises du monde médicale...). Si la loi, aujourd'hui, permet, en théorie, l'accueil des enfants dès 2 ans, à l'école maternelle, les difficultés, les problématiques, les tensions engendrées sont fortes et concernent toutes les sphères citées plus haut.

L'École d'aujourd'hui peut-elle répondre aux besoins spécifiques en terme éducatif, affectif des – de 3 ans ? Un accueil précoce en maternelle a-t-il du sens ? Réussit-on mieux sa scolarité en étant scolarisé dès 2 ans ?

La controverse de la scolarisation précoce impacte donc à la fois, l'aspect didactique et pédagogique. En effet :

Comment accueillir ces enfants (le matin uniquement...) ? Quels sont les objectifs pédagogiques de la scolarisation des enfants de 2 ans ? Quels sont les contenus d'enseignements ? Quels sont les moyens (matériaux et humains), les outils didactiques ? L'accueil doit-il se faire uniquement dans une classe spécifique ou avec les petites sections ? Faut-il repenser la classe en termes d'agencement ? Comment respecter le rythme de l'enfant (notamment en termes de sieste, en termes de propreté) ?

Mais interroge également, la sphère politique. Quels financements pour répondre à la demande d'accueil des enfants de 2 ans ? Quelles politiques publiques menées (développer l'accueil des moins de 3 ans et investir économiquement ou le restreindre aux REP+ ...) ? Que fait-on des politiques publiques précédentes ? Faut-il prévoir une réforme des programmes ? Faut-il revoir la formation des enseignants dans les ESPE ?

Cette polémique concerne également, les usagers de l'école : les parents et leurs représentants et les enseignants. Qu'en pensent les enseignants ? Sont-ils prêt à faire évoluer leurs pratiques pour enseigner différemment ? Les parents sont-ils prêts à confier leur tout petit à l'école maternelle ? Dans quelles conditions ? Quel est l'avis des associations de parents d'élèves ?

Elle questionne aussi, la sphère scientifique, puisque de nombreuses études sociologiques ont été menées à ce sujet, souvent à la demande du monde politique interrogé par la société, quant au lien entre préscolarisation et réussite scolaire. L'expertise des pédopsychiatres ainsi que des spécialistes de la petite enfance a été largement diffusée par la littérature, par des articles de presse, quant au lien entre l'accueil des petits de moins de trois ans et adéquation (ou inadéquation) avec son développement psychoaffectif.

Les enjeux de la controverse sont essentiellement sociaux-politiques, la scolarisation des enfants dès 2 ans, issus de milieux défavorisés permettraient de lutter contre les inégalités sociales, tout se jouerait bien avant 6 ans. Le second enjeu serait politico-socio-économique, les structures d'accueil des jeunes enfants coûtent chers aux familles (engendrant une fuite des élèves vers l'école privée, notamment chez les cadres) et l'école à un coût pour l'Etat. Le troisième enjeu de cette controverse, versant opposition, serait d'ordre médico-social : la lutte contre le conformisme scolaire et social mais également, un enjeu de santé mentale, puisque la scolarisation précoce viendrait perturber le développement psychoaffectif du jeune enfant.

Alors que dans un premier temps, l'école des tout-petits concernaient uniquement les enfants des familles défavorisées pour les soustraire dès le plus jeune âge, à « leurs mauvaises prédispositions », les demandes des familles vont s'accroître dans les années 60/70, avec l'augmentation du travail des femmes.

II) Chronologie de la controverse

La controverse trouve sa source **à la fin du XVIII^{ème} siècle**, avec la création des poêles à tricoter par le pasteur Oberlin (Ban de la Roche)¹. Face à un constat navrant de manque de soins des mères des enfants en bas âge, mais aussi, dans le souci de désenclavement de la région, il va créer un réel projet pédagogique de la petite enfance : les poêles à tricoter (une maison école où les apprentissages ont lieu autour d'un poêle en hiver, apprentissages en lien avec le tricot et l'occupation des mains, avec comme professeur, des conductrices). A l'époque, deux visions s'opposent déjà, celle du Pasteur Oberlin, qui pense qu'il faut sortir les enfants de leur milieu familial défavorable et celle du Pasteur Pestalozzi, qui pense que les premiers apprentissages doivent s'opérer dans un univers rassurant, dans une situation duelle avec la mère (il faudra donc former les mères). S'en suivra la création de la mythique Infant School **en 1816**, en Ecosse, par le philanthrope Owen, où les enfants sont accueillis dès 18 mois. La France s'inspirera de ce modèle écossais et créera les salles d'asiles **en**

¹ Ces connaissances sont issues de mes cours de L3 sciences de l'éducation, Campus Forse, CNED

1825 (Madame De Pastoret), qui accueillent les enfants dès 2 ans. En 1833, la circulaire Guizot rappelle :

« Il ne peut être que fort utile de commencer l'instruction dès l'âge le plus tendre : et tel semble devoir être le but principal des salles d'asile, qui formeraient le premier degré de l'enseignement élémentaire, et que, par cette raison, on pourrait appeler plus justement petites écoles ou écoles de l'enfance »².

La loi Ferry du 2/08/1881 transformera les salles d'asiles en maternelle, et en **1887**, l'âge minimal légal d'accueil restera à 2 ans malgré les recommandations de Me De Kergomard³. S'en suivra presque un siècle sans que la scolarité des enfants de 2 ans ne fasse polémique, sachant que seuls les enfants des milieux très défavorisés iront à l'école précocement.

Mais **dès le début des années 1960**, la préscolarisation va connaître un nouveau gain d'intérêt des familles étant donné que de plus en plus de femmes travaillent et que les autres moyens de garde sont soit trop onéreux soit inexistantes, pour atteindre un record à la rentrée de **1980** où 35.7% des enfants de moins de 3 ans sont scolarisés. Pour maintenir, voire faire progresser le taux de natalité en France, l'Etat demandera à Madame Sullerot, sociologue, fondatrice du planning familial, un premier rapport de l'état des modes de garde des enfants de moins de 6 ans. Elle conclura par une mise en garde quant au développement de la préscolarisation, qui ne doit pas devenir selon elle, la norme. S'en suivront d'autres rapports sociologiques (Dufoix **1982**, Baudonnière **1990**...).

En 1981, sous la présidence de Monsieur François Mitterrand, les ZEP (Zones d'Education Prioritaires) verront le jour, pour donner plus, à ceux qui en ont le moins. Les politiques prennent enfin conscience que les inégalités sociales franchissent le portail de l'école. C'est dans cette même dynamique que **la loi d'orientation de Monsieur Jospin de 1989**, rappelle la possibilité de scolariser dès 2 ans, et la volonté politique de renforcer cette offre dans les ZEP, pour plus de justice scolaire.

L'étude du panel 1997⁴, par Messieurs Jeantheau et Murat, **en 1998**, prouve les effets positifs de la scolarisation à 2 ans à l'entrée en CP (de 0.8 à 3 points selon les domaines évalués). Ces effets sont d'autant plus importants si l'enfant est scolarisé en ZEP. La préscolarisation semble bénéficier aux enfants issus de milieux défavorisés mais également à ceux issus de milieux les plus favorisés selon cette étude. Cela va dans le sens des prérogatives de la loi de 1989.

Le début des années 2000 sera marqué par une inversion de la tendance en ce qui concerne la natalité. Devant ce babyboom, les gouvernements de Monsieur Chirac et de Monsieur Sarkozy, vont

² <https://www.senat.fr/rap/r08-047/r08-0472.html>

³ Pédagogue et écrivain, inspectrice générale des écoles maternelles, nommée par Jules Ferry.

⁴ Jean-Pierre Jeantheau, Fabrice Murat, « Observation à l'entrée au CP des élèves du "panel CP" », Note d'information, n° 98.40, décembre 1998.

devoir impulser une réorientation forcée des politiques de scolarisation précoce. De plus, le gouvernement Sarkozy va baisser fortement le budget global de l'éducation nationale, les enfants de 2 ans vont disparaître petit à petit de la maternelle. Les politiques enchaîneront les phrases chocs « les BAC+5 pour changer des couches », « l'école maternelle est une dépense inutile »... Simultanément les associations de parents d'élèves montent au créneau, défendant le droit à la scolarisation précoce et ses effets prouvés pour lutter contre les inégalités sociales, les syndicats des professeurs s'indignent, refusant que l'accueil des 2 ans devienne une variable d'ajustement budgétaire, les parents, eux, veulent avoir le choix, le mouvement Touche pas à ma maternelle naît. La situation est très tendue. C'est alors que le débat a également lieu du côté de la sphère scientifique, finalement peu entendue ou prise en compte jusqu'ici. **En 2003**, la Défenseure des Enfants, Madame Brisset, dit que l'école à deux ans est traumatisante et violente, les pédopsychiatres la soutiennent (**Colloque de pédopsychiatrie 2004/2005**), le Docteur Golse luttera fortement contre cette pratique et rédigera un livre avec sa participation **en 2006** : l'École à 2 ans, est-ce bon pour l'enfant ? Pour tenter d'en finir avec l'école des tout-petits le ministre de l'éducation nationale Xavier Darcos, commandera un rapport à Monsieur Bentolila, linguiste, **en 2007**. La loi des programmes de **2008**, n'abordera pas la spécificité de la toute petite section et le rapport Papon Martin (expertise demandé par l'Etat) viendra sonner le glas. Entre 2001 et 2011, les 2 ans passeront de 35% à 11,7%.

En 2012, Monsieur F. Hollande est élu président de la république et la scolarisation des moins de 3 ans fait partie de ses promesses de campagnes, avec pour objectif, de généraliser cette pratique, de ne plus cibler uniquement les REP/REP+. Cette politique s'appuiera sur les précédents rapports (panel 97...), minimisés par le gouvernement précédent, dans le cadre de la lutte contre les inégalités sociales, de la lutte contre l'échec scolaire et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté (plan pluriannuel **2015-2017**). De plus, l'avènement des neurosciences en éducation permettra de s'appuyer sur de nouvelles connaissances en ce qui concerne la plasticité cérébrale et sur les capacités des plus petits à apprendre telles choses, à tels moments, sujet par la suite fortement controversé (neuromythe). Les rentrées **2016 et 2017** seront marquées par des campagnes massives pour la préscolarisation, l'Etat va donc demander l'aide de ses partenaires sociaux pour arriver à son but, la CAF va donc contacter à grande échelle, les familles potentiellement concernées. Les avis des experts en psychiatrie sont moins tranchés. Cependant la scolarisation des 2 ans peine à décoller, les parents ont des difficultés à faire confiance à l'école, les professeurs ne sont pas prêts à les accueillir faute de formation, faute de moyen.

Après la chronologie de la controverse, voici une double cartographie de la problématique de la scolarisation des enfants dès 2 ans. Cartographie réalisée en fonction de la chronologie et expliquée par la suite.

III) Cartographie de la controverse (version papier dans dossier imprimé)

Nous comprenons bien qu'il y a différentes dynamiques en sein de la controverse, qu'elle ressurgit à différents moments de l'histoire toujours relancée par le domaine politique, qui impulse même les recherches de la sphère scientifique.

IV) Explicitation de la cartographie : les acteurs et leurs arguments

Nous pouvons réaliser deux constats, le premier étant que depuis 1960, de plus en plus de mères de famille travaillent et confient leurs enfants de 2 ans à l'école maternelle (35,7% en 1980) sachant que cet accueil est législativement possible depuis 1887 (et qu'à l'époque Me De Kergomard fait déjà le constat « d'une très mauvaise crèche »⁵ pour l'accueil des petits). Second constat, c'est le début de la prise en compte des inégalités sociales à l'école sous le Gouvernement de Monsieur Mitterrand (ministère Savary), dès 1981, avec la création des ZEP (Zones d'Education Prioritaire) avec une recherche de solutions pour réduire ces inégalités. Parmi ces solutions, la scolarisation dès 2 ans soutenue et rappelée par la loi d'orientation de l'éducation du 10 juillet 1989 (article 2)⁶, de **Monsieur Jospin**, toujours dans un but de plus de justice sociale, de lutte contre l'échec scolaire.

En parallèle, des études sociologiques sont demandées par des instances de l'Etat. La première est réalisée par **Madame Sullerot** (sociologue, cofondatrice du planning familial en 1956), en 1981, dans le but de soutenir la natalité en France, elle réalise une étude des modes de gardes des enfants de moins de 6 ans. Elle s'inquiète des conditions dans lesquelles sont accueillis les enfants de 2 ans : « *Dans ces conditions, il faut savoir et faire savoir qu'il ne peut être question de socialisation ni d'éducation. Des spécialistes de la petite enfance parlent de malmenage éducatif et sanitaire, l'institutrice n'y étant pour rien.* »⁷ Elle propose la création de crèches scolaires qui ne verront jamais le jour. Le rapport de **Me Georgina Dufoix**⁸ l'année suivante en 1982, relate le manque d'individualisation de la prise en charge des élèves de 2 ans, et critique le cloisonnement entre les structures d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle. Cette même année, en réponse à ces deux premiers rapports remettant en cause les conditions d'accueil des enfants de 2 ans, à la maternelle, l'Etat fera publier un rapport⁹ plus contrasté, moins alarmant, voire rassurant de la qualité de la préscolarisation, devant une pratique sociale qui atteint son apogée. Il y est décrit une situation, pas parfaite, mais où les acteurs cherchent des solutions pédagogiques et didactiques adaptées. Ce rapport demande également un effort sur la formation des enseignants pour l'accueil de cette population spécifique mais aussi un pilotage plus vigoureux de la préscolarisation : « *Il est temps*

⁵ https://www.senat.fr/rap/r08-047/r08-047_mono.html

⁶ *Ibid*

⁷ Les modes de garde des jeunes enfants. Rapport présenté au Conseil économique et social " Evelyne SULLEROT. Journal officiel n°7 du 30 avril 1981

⁸ Ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale 1984-1986.

⁹ J. Fargeas, M.-C. Rolland, S. Simonin, A. Catteaux, Les enfants de deux ans. Accueil et pédagogie. Avril 1982

*désormais que ces changements soient considérés dans leur ensemble, analysés dans leurs contenus et leurs démarches, appuyés par des moyens que leur mise en œuvre requiert et qui, eux, relèvent d'une politique nationale, départementale, communale de la petite enfance. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : de la place que notre société veut accorder aux jeunes enfants ».*¹⁰

Aucune de ces préconisations ne sera prise en compte. Plusieurs études¹¹ réalisées pendant les années 80 sur la corrélation entre une entrée le plus jeune à la maternelle et taux moindre de redoublement par la suite, effet majoré si l'enfant appartient à un milieu défavorisé prendront le dessus sur la qualité de l'accueil, le bien-être à l'école, et permettront d'argumenter, de justifier les objectifs successifs d'augmentation de la préscolarisation par les différents Plans. La circulaire n° 92-216 du 20 juillet 1992¹², renforcera la possibilité d'accueil des enfants dès 2 ans, en donnant la possibilité de rentrée scolaire jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, à la date de l'anniversaire de l'enfant.

La scolarisation dès 2 ans ne fera plus grand bruit jusqu'au début des années 2000, même si de nombreuses études sociologiques pendant les années 1990 auront lieu. Dès le début des années 2000, il y a une inversion de la courbe de la natalité, on parle du babyboom de l'an 2000. L'Etat va donc connaître une massification en maternelle dès la rentrée 2003-2004 et ne sera plus en capacité, budgétairement, d'accueillir les enfants dès 2 ans, qui jusque là, avaient bénéficié d'une natalité plutôt faible pour maintenir l'effectif classe. En 2001, les enfants de deux ans scolarisés représentent 35%, ils ne seront plus que 11,6% à la rentrée de 2011. Sous l'alternance Chirac/Jospin, sera créée une brochure d'accompagnement pour une scolarisation réussie des tout-petits¹³, par le ministère de l'éducation nationale (Jack Lang, Parti Socialiste), qui s'avère être un réel outil pédagogique et didactique pour aider les enseignants à accueillir les enfants de toutes-petites sections.

Mais, une politique de diminution des moyens alloués à l'école va commencer sous le second mandat du gouvernement de Monsieur Jacques Chirac et va s'amplifier sous le gouvernement de Monsieur Sarkozy (2007-2012). Pour commencer à faire des économies, ils vont suspendre les moyens financiers et humains spécifiquement accordés pour les enfants de moins de 3 ans, dont la scolarité était selon eux, un luxe dont l'Etat ne pourrait plus se permettre.

Pour argumenter leurs décisions de coupes budgétaires, ils s'appuieront sur les propos tenus par **Madame Claire Brisset, Défenseur du Droit de Enfants**, lors de son rapport de 2003¹⁴ (dont l'équipe à l'époque, est déjà constituée de Monsieur Bentolila). Son argumentaire contre la scolarisation des enfants 2 ans est le suivant : même si elle explique que la scolarisation précoce

¹⁰ http://media.education.gouv.fr/file/2011/54/5/2011-108-IGEN-IGAENR_215545.pdf

¹¹ <http://snu83.free.fr/maternelle/maternelle1.htm>

¹² http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_986.pdf

¹³ <http://snu83.free.fr/maternelle/accueiltp.pdf>

¹⁴ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000674.pdf>

prônée dans les années 1980 et toujours importante dans les années 90 avait pour but d'améliorer les résultats scolaires du plus grand nombre, mais surtout, de lutter contre l'échec scolaire des enfants issus de milieux défavorisés (étude panel 97 par Jeantheau et Murat/rapport Moisan-Simon 97...), ceci n'aurait finalement que peu été prouvé. Elle explique en effet que l'écart de résultats entre les enfants de 2 ou 3 ans était très faible (l'écart du résultat devenait significatif pour un enfant scolarisé après 3 ans). Il a de plus été prouvé que ce léger écart positif pour les enfants scolarisés dès 2 ans, s'étiolait au fil de la scolarité. Le seul nouvel élément qu'apportait l'étude 97 était que la préscolarisation était plus bénéfique pour les enfants issus de milieux défavorisés ainsi que pour les enfants de cadres (ce qui n'avait pas été démontré par les études des années 80).

Son argumentaire prend source auprès de spécialistes (**A.Florin**¹⁵, psychologue, spécialiste des études de la petite enfance, **A.Bentolila**, linguiste, et des pédopsychiatres...), elle explique qu'il faut cesser de scolariser les enfants de 2 ans car l'école ne peut pas répondre à leurs besoins psychoaffectifs spécifiques, mais aussi parce que l'école ne peut respecter leurs rythmes biologiques (sieste...).

En terme de langage, elle affirme que scolariser trop tôt entrave le développement de la communication, un enfant de cet âge là, a besoin d'une relation duelle avec un adulte pour enrichir, perfectionner son langage (ce qui est impossible à l'école avec un taux d'encadrement de 2 adultes pour 25 enfants), elle met en avant le fait que cette difficulté est renforcée lorsque les enfants sont allophones : « *scolariser trop tôt, c'est renforcer le guetto* ». ¹⁶ Son troisième argument contre la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, est qu'ils risqueraient de développer des troubles du comportement, liés à une socialisation dans un grand groupe alors qu'ils n'y sont pas prêts psychologiquement.

Elle souligne également qu'à 2 ans, il y a peu d'intérêt à proposer à l'enfant des apprentissages de types scolaires, qu'aucune étude n'a prouvé l'intérêt au niveau cognitif d'une quatrième année scolaire. Enfin, elle met en exergue la pauvreté des conditions d'accueil des enfants de 2 ans ainsi que la formation quasi inexistante des instituteurs, à cette spécificité (pas assez d'ATSEM, classe de 2 à 3 niveaux : pas de respect du rythme, formation de 12h par an des futurs enseignants à l'accueil des moins de 3 ans...). Madame Brisset demandera donc de : « *Cesser de développer l'accueil des enfants âgés de 2 à 3 ans en maternelle dans les conditions actuelles (...)* ». ¹⁷ Elle interpellera les spécialistes (pédopsychiatres, psychiatres, psychologues, sociologues, linguistes...) afin qu'ils organisent dans les meilleurs délais, une réunion de consensus à l'égard de la scolarisation des enfants de 2 ans.

¹⁵http://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle_moins_de_3_ans/71/4/rapport_Agnes_Florin_Modes_d_e_garde_deux_ans_vd_238714.pdf

¹⁶ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000674.pdf>

¹⁷ Ibid

Cette même année, **Monsieur X.Darcos**, ministre délégué à l'éducation nationale proposera de freiner la scolarisation à 2 ans pour pouvoir libérer du personnel et dédoubler les classes de grandes sections.¹⁸ Les associations de parents d'élèves, les syndicats, les professeurs, les parents commencent à s'inquiéter de la situation et comptent bien lutter ensemble contre la précarisation de l'école maternelle.

En réponse à Me Brisset, les pédopsychiatres organiseront en 2004 et 2005 deux colloques sur les effets de la préscolarisation. En 2004, c'est le **Dr Haag** qui se fera la porte parole de la pédopsychiatrie pour le non massif à la scolarisation dès 2 ans. Les arguments du Docteur Haag sont développementaux, elle décrit la crise des 2 ans et demi :

*« (...) marquée par l'agitation, une certaine instabilité avec irritabilité et agressivité envers les autres enfants et, parfois, des retards de propreté et des refus de se déshabiller. C'est seulement après cette crise développementale que l'enfant serait prêt pour l'école, une scolarisation prématurée lui faisant, sinon, courir des risques d'inhibition et de passivation ».*¹⁹

Dans ce même colloque Monsieur Bentolila dira que dans un contexte de formation des maîtres, qui a laissé de côté l'apprentissage à l'école maternelle, l'école ne peut donc : *« en rien prétendre apporter aux plus jeunes les nourritures psychiques dont ils ont besoin. Si une insécurité linguistique s'instaure alors, il peut ensuite en résulter des difficultés dans l'apprentissage de la lecture, et cela quelle que soit la méthode utilisée ».*²⁰

En 2005, lors du second débat, c'est **le Docteur Golse**²¹ qui militera fortement contre la scolarité des enfants dès 2 ans, il écrira en 2006, à la demande et avec la participation de Madame Brisset, L'école à 2 ans, est-ce bon pour l'enfant ?²² Ses arguments seront les suivants : il établit que l'enfant a besoin de temps pour construire sa sécurité interne et que la possibilité de transférer son sentiment de sécurité envers une autre personne que la mère est établi, si l'enfant est bien sur, en situation de petits groupes, dans des situations d'attachement psychique suffisant (ce n'est donc pas possible à l'école). Il parle également du respect du droit à l'enfance, sans quoi, si nous demandons à un bébé d'être trop vite un enfant, il deviendra un enfant, un adolescent vulnérable et plus ou moins fragile. Il dit cependant ne pas pouvoir nier que la scolarisation des enfants de 2 ans en ZEP est : *« la moins mauvaise des solutions disponibles temporairement, ce ne peut être un but en soi (...) ».*²³

¹⁸ <https://www.ladepeche.fr/article/2003/10/13/200516-faut-scolariser-enfants-age-2-ans.html>

¹⁹ <https://www.jdpsychologues.fr/article/la-scolarisation-precoce-1>

²⁰ Ibid

²¹ Bernard Golse, chef de service de pédopsychiatrique APHP, psychanalyste et essayiste

²²

²³ <https://www.jdpsychologues.fr/article/la-scolarisation-precoce-1>

Du côté politique, Monsieur Nicolas Sarkozy est élu Président de la République en 2007 et le budget général consacré à l'école va s'effondrer. **Monsieur X.Darcos** est nommé ministre de l'éducation nationale en 2007, il dira : «*Est ce qu'il est vraiment logique, alors que nous sommes si soucieux de la bonne utilisation des crédits délégués par l'Etat, que nous fassions passer des concours bac +5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ?* »²⁴ Il commandera le rapport Bentolila²⁵ ainsi que le rapport Papon et Martin²⁶ (députés UMP) pour en finir avec l'accueil des 2 ans en maternelle. Le rapport de **Mr Bentolila** reste sans appel, le constat de la scolarisation dès 2 ans est le résultat de l'impatience éducative et du déficit de la médiation familiale, la vocation de l'école maternelle et de l'école en général est l'éducation et non pas uniquement le prendre soin, comme en ont besoin les tout-petits, scolariser précocement serait pour lui : «*détourner l'école maternelle de sa mission véritable* ». ²⁷ Il dit aussi, que répondre aux mutations sociales, culturelles et familiales par la scolarisation précoce est une très mauvaise réponse. Apprendre à parler avec un groupe de pairs de 2 ans, c'est assurer l'insécurité linguistique, qui pourrait se pérenniser les années suivantes. Le linguiste appelle donc à un désengagement immédiat de l'Etat, dans l'accueil des enfants de 2 ans, à l'école maternelle.

Le rapport Papon et Martin²⁸ voit le jour en 2008, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est alors de 18,1%²⁹, il viendra clore le débat du côté politique, puisqu'en même temps, la loi de 2008 sur la refondation de programme n'intègre nulle part la notion de classe de toute petite section (école maternelle en 3 ans). Ce rapport vient mettre à mal l'argumentaire des politiques de gauche précédentes, il met en avant qu'il n'existe pas vraiment de demande sociale à laquelle l'Etat devrait répondre, puisque selon une enquête de la PEEP³⁰ (fédération des parents d'élèves de l'école publique), 60% des familles sont catégoriques, elles ne souhaitent pas une généralisation de la scolarisation à 2 ans, enquête qui va dans le sens du rapport SOFRES de 2006³¹, où seulement 35% des mères interrogées, seraient prêtes à confier leurs enfants dès 2 ans à l'école maternelle et que seulement 4% des familles inscrivent leur enfant en toute-petite section pour des raisons financières, l'argument de faire faire des économies aux familles ne tiendrait plus.

Le rapport Papon-Martin viendra également fortement nuancer le fait qu'une scolarité précoce permettrait de réduire les inégalités sociales ou l'échec scolaire, puisque l'étude du 97, montre que les effets positifs sur la scolarité ultérieure ne perdurent pas en sixième, qu'il existe une forte divergence des résultats au BAC par académie, que cette académie scolarise peu ou beaucoup les enfants dès 2

²⁴ <http://www.bfmtv.com/politique/darcos-bac-plus-5-changer-couches-60562.html>

²⁵ <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/Bento-mater.pdf>

²⁶ <https://fr.slideshare.net/jmphoenix/rapport-papon-martin-senat-2009>

²⁷ <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/Bento-mater.pdf>

²⁸ <https://fr.slideshare.net/jmphoenix/rapport-papon-martin-senat-2009>

²⁹ <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er779.pdf>

³⁰ <https://fr.slideshare.net/jmphoenix/rapport-papon-martin-senat-2009>

³¹ https://www.tns-sofres.com/sites/default/files/190906_scolarisation.pdf

ans. Ces ministres, reprendront les argumentaires des pédopsychiatres, linguistes...pour poser des arguments d'ordre médico-sociaux (non prise en compte des besoins spécifiques : alimentation, rythme éveil-sommeil, propreté, besoin de sécurité, d'isolement...) afin de demander à l'Etat de stopper progressivement son investissement dans la préscolarisation et proposera la création de jardin d'éveil (idée de S.Royale en 2001), structure innovante entre l'école et la crèche, lieu d'éducation et d'éveil ou de dispositifs passerelles³².

De leur côté, les associations de parents d'élèves et les syndicats des professeurs, (FCPE, PEEP, AGIEM, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SCEN-CFDT) se regroupent pour revendiquer, à la fois les bénéfices de l'accès à l'école des 2 ans, qui participent, selon eux (en rappelant les études du panel 97 mais surtout le rapport de 1992 de Jarousse, Mingat et Richard), à la diminution des inégalités sociales à l'école en favorisant la réussite des élèves issus de ZEP, mais ils refusent aussi que la scolarité des tout-petits deviennent une variable d'ajustement budgétaire, qui permettrait de supprimer des postes, de précariser toute l'école maternelle. De leur côté, même si tous les parents ne sont pas prêts à confier leur enfant de 2 ans à l'institution scolaire, ils souhaitent avoir le choix. Ils créent un mouvement : Pas touche à l'école maternelle, ainsi qu'une brochure du même nom. Le contenu du tract met en avant que le fait de retarder l'accès à la maternelle : *« c'est accroître les inégalités et compromettre les chances de réussite scolaire des enfants, notamment des familles les plus défavorisées ; c'est refuser à un grand nombre d'enfants, ceux qui ne fréquentent aucune structure collective, les conditions d'une socialisation réussie ; c'est transférer aux communes les charges qui doivent être assumées par l'Etat et risquer d'accroître les différences de traitement selon les lieux d'habitation. »*³³

Quant à l'APEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre), alors que l'école privée est également frappée par une diminution de ses effectifs des 2 ans, elle publie en 2006, un article³⁴ pour aider les parents à faire « le bon choix » en prenant en compte leur enfant en tant qu'individu spécifique de la fratrie. Elle ne se joindra pas au mouvement de protection de la maternelle.

En 2012, F.Hollande est élu Président de la République, une de ses promesses de campagne était de redonner les moyens à l'école et de favoriser la scolarisation dès 2 ans, alors que son score n'était que de 12% à la rentrée 2012. Sa priorité, relancer dans un premier temps, la préscolarisation dans les REP/REP+ (réseaux d'éducation prioritaire, renforcée), pour cela il se basera sur les arguments du Rapport Moisan-Simon³⁵ (1997), présentant l'école à 2 ans comme un facteur de réussite scolaire.

En effet, à l'époque, ils obtenaient les résultats suivants : les ZEP à valeur ajoutée très forte scolarisent massivement les enfants dès 2 ans (62% en moyenne) à contrario des ZEP peu

³² <http://media.education.gouv.fr/file/94/5/5945.pdf>

³³ http://11.snuipp.fr/ancien_site/pdf/maternelle4p2003.pdf

³⁴ <http://sitecoles.formiris.org/?WebZoneID=590&ArticleID=2378>

³⁵ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/984001171.pdf>

performantes (32%), sachant que selon les ZEP, ce taux variait entre 0% (Paris) et 100% (Montpellier). Son objectif est d'atteindre un taux de scolarisation à 2 ans de 50% en REP+ d'ici 2017, avec comme principale argumentaire de lutter contre l'échec scolaire, les inégalités sociales à l'école et la pauvreté.

De plus l'avènement des neurosciences³⁶ en éducation, donnera de l'aplomb à son argumentaire, puisqu'il existerait des zones du cerveau qui se développerait tout particulièrement dans la toute petite enfance, permettant une facilitation de certains apprentissages, tout se jouerait avant 6 ans (plasticité cérébrale) même si ce sujet est aujourd'hui largement controversé (neuromythe), et que l'on pourrait apprendre tout au long de sa vie.

L'Etat va donc, tout au long du quinquennat (2012-2017), par le biais d'une large campagne de sensibilisation³⁷, menée par Me Vallot-Belkacem³⁸, alors ministre de l'éducation nationale, ainsi qu'avec l'aide de ses partenaires sociaux (CAF...), mais également par l'inscription au journal officiel d'une circulaire³⁹ (pour l'accueil des moins de 3 ans en maternelle) essayer de faire progresser fortement le taux de fréquentation de l'école des enfants de 2 ans. Il donnera également les moyens humains et financiers, pour créer des classes de toute-petite section (1100 entre 2012 et 2015). Cette circulaire sera saluée par la FCPE qui : *« se félicite donc qu'il ne soit plus seulement question d'accueil pour cette tranche d'âge mais qu'il s'agisse bien de « la première étape de la scolarité. »*⁴⁰ La FCPE rappelle également que : *« la scolarisation des enfants de 2 ans dont les parents le souhaitent est une revendication forte des parents d'élèves de la FCPE qui en ont fait une de leurs douze exigences. »*⁴¹

Selon le gouvernement de F.Hollande, l'école dès 2 ans apporterait des bénéfices en ce qui concerne les acquisitions langagières : *« L'apprentissage et la maîtrise de la langue française recouvrent des enjeux primordiaux, notamment sociaux, avec un très fort déterminisme trop souvent prédictif de la réussite scolaire. »*⁴² Il explique que les professeurs des écoles mettent en œuvre la pédagogie du langage en utilisant des principes didactiques favorisant l'expression, la communication des tout-petits (argument contraire à celui du linguiste Mr Bentolila). Second bénéfice pour les enfants, le développement de la socialisation : *« La scolarisation précoce favorise la découverte et la connaissance des autres. Le jeune enfant va créer des liens petit à petit, il va apprendre à gérer les*

³⁶ http://www.neurosup.fr/fs/Root/bf6id-neuromythes_neuroe_ducation_que_bec.pdf

³⁷ <http://www.education.gouv.fr/cid101655/inscrivez-votre-enfant-a-l-ecole-des-2-ans.html>

³⁸ <http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2016/07/07/lecole-des-2-ans-cest-possible>

³⁹ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627

⁴⁰ <http://fcpe-asso.fr/index.php/actualites/item/669-scolarisation-des-moins-de-trois-ans-la-fcpe-salue-la-publication-dune-circulaire-au-bo>

⁴¹ Ibid

⁴² <http://www.education.gouv.fr/cid100762/reussir-le-developpement-de-la-scolarisation-des-enfants-de-moins-de-3-ans>

premiers conflits, à partager, à vivre avec les autres pour, progressivement, à son rythme, trouver sa place au sein d'un groupe et faire ses premières expériences de l'altérité et de l'amitié. »⁴³

L'argumentation en faveur de l'accueil des enfants de 2 ans se poursuit par le fait que cela permettrait d'enrichir ses expériences et ses découvertes, que cela favoriserait sa créativité, son esprit critique et qu'il pourra également faire l'expérience de l'apprentissage par le jeu, afin de rencontrer le savoir différemment et de commencer à construire un lien positif avec l'école. Le gouvernement pour arriver à ses fins, doit également, mieux former mais aussi convaincre les professeurs, qui sont en majorité, réticents à accueillir les toutes petites sections.

En effet, les professeurs des écoles sont très partagés sur le sujet, et la plupart ne se voient pas accueillir des enfants de 2 ans dans des classes surpeuplées, de plus de 30 élèves, il leur est difficile d'envisager d'intégrer des tout-petits avec des petites sections, car ils ne pourraient respecter leurs besoins spécifiques. Certains affirment qu'ils satisferaient uniquement l'intérêt parental au détriment du bien-être de l'enfant, d'autres pensent qu'à cette âge, la crèche répond parfaitement aux besoins pédagogiques et éducatifs avec en plus, un ratio adulte/enfant bien plus cohérent (1 adulte pour 5/6 enfants). Le gouvernement propose des ressources pédagogiques et didactiques⁴⁴ pour accompagner au mieux les professeurs des écoles qui prennent en charge des enfants de 2 ans.

Alors que le pôle scientifique, qui en 2004, avait un avis tranché sur la question et rejetait massivement la scolarisation précoce, est aujourd'hui plus modéré dans ses propos. A. Florin, dont les rapports ont traversé à peu près, tous les pics de la polémique, explique qu'aucun résultat tranché, affirmatif n'est ressorti de ces trois décennies d'études, que la solution, qui revient tout d'abord aux parents est à prendre au cas par cas, en fonction de la maturité de l'enfant, et des conditions de scolarisation proposées. Le monde de la petite enfance (puéricultrice de crèche, EAJE, Auxiliaires Puéricultrices...) restent sur leurs positions, qui s'expliquent au delà de tous les arguments déjà cités, par le souhait de pérenniser leurs emplois.

Mais le constat est là, des places créées pour les moins de 3 ans restent vacantes, les principaux intéressés, les parents, ne sont pas prêts pour la généralisation du dispositif, ils connaissent à travers les médias, les réseaux sociaux, les incidents voire les accidents qui peuvent s'y dérouler (jeux dangereux parfois mortels, violences diverses, affaires de pédophilie...) et ont de plus en plus de mal à faire confiance à l'école.

L'UNAF (Union nationale des Associations Familiales), dans son rapport de 2013 sur l'école dès 2 ans⁴⁵, expliquera qu'elle n'y est pas totalement opposée si les classes ne dépassent pas 12 élèves, si la

⁴³ Ibid

⁴⁴ <http://eduscol.education.fr/cid91999/la-scolarisation-des-enfants-moins-trois-ans.html>

⁴⁵ http://www.unaf.fr/IMG/pdf/dossier_d_analyse_scolarisation_2_ans_27_dec-2.pdf

classe s'apparente à un « jardin d'enfants », si les professeurs bénéficient d'une formation supplémentaire et si les parents ont une place dans l'école.

Un autre fait peut expliquer que le taux de scolarisation peine à augmenter : l'émergence des blogs parentaux, les mouvements de parentalité positive, les pédagogies nouvelles, qui ne considèrent pas, la plupart du temps, le bien fondé d'une scolarisation trop précoce, des enfants jugés bien trop petits...

Le gouvernement Hollande réaffirmera ses objectifs en 2017, par sa circulaire de rentrée : « (...) *la mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés, la dynamique en faveur de la scolarisation des enfants de moins de trois ans sera amplifiée, notamment dans les territoires de l'éducation prioritaire ou dans les secteurs ruraux ou de montagne isolés.* »⁴⁶

⁴⁶http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978

B) ETUDE DE LA CONTROVERSE AU SEIN D'UN DISPOSITIF DE FORMATION

I) Enseigner le contenu d'un sujet controversé en ESPE⁴⁷

J'ai imaginé pouvoir intégrer l'étude de ma question vive : Faut-il scolariser les enfants dès 2 ans ?, au sein du Master 2 MEEF. Les étudiants de ce master, qui ont pour la plupart, réussit le concours du recrutement de professeurs des écoles (CRPE), sont professeurs à mi temps, et susceptibles de « faire classe » à des enfants de 2 ans, mais certains étudiants, n'ont encore jamais rencontré ce public spécifique.

Mais comment traiter cette question vive ? Dans un premier temps, j'organiserai un débat. Mais pas un « vrai débat ». Je partagerai l'effectif en deux, arbitrairement, les partisans de la scolarité précoce et ses opposants et demanderai donc, aux apprenants, de construire un argumentaire en fonction du groupe dans lequel ils se trouvent, pour les mettre en activité, en position de réflexion. Dans le cas où le débat resterait peu animé, je pourrais leur fournir, comme outil, la chronologie de la controverse. L'objectif ici n'étant pas qu'ils se positionnent réellement mais qu'ils réalisent une première cartographie mentale, en associant les arguments proposés à des groupes d'acteurs (de puiser donc dans leurs connaissances ou leurs représentations) et qu'ils prennent conscience des raisons pour lesquelles, il n'existe pas de consensus quant à cette question.

Dans un deuxième temps, je leur demanderai de se mettre en groupe de quatre, et d'effectuer une partie de la cartographie de la controverse en partant du constat suivant : **en 2001, 35% des enfants de 2 ans étaient scolarisés en maternelle, en 2011, ils ne sont plus que 11,7%.**

Je prévoirai une séance en présentiel en salle informatique, pour qu'ils débutent leurs recherches en ma présence et une séance à distance afin qu'ils puissent terminer leurs investigations.

La troisième séance consisterait en une mise en commun des éléments trouvés (socio-constructivisme), afin de déterminer les acteurs et leurs rôles dans l'émergence (ou l'accalmie) de la question vive, les argumentaires de chacun, en lien avec la chronologie, de souligner les enjeux, sociaux, politiques, économiques de la scolarisation précoce. Cette séance permettrait aux apprenants de formaliser leurs connaissances, issues du travail de recherche, mais aussi et surtout, d'entendre, d'étudier, l'ensemble des argumentaires provenant pour la plupart de rapports, d'études scientifiques afin de trouver leur propre positionnement en tant que professionnel de l'éducation nationale, de faire évoluer leurs savoirs, leurs imageries mentales. Pour clore cette séance, je leur proposerai ma cartographie de la problématique entière, nous pourrions alors discuter, échanger sur les similitudes, les différences, laisser émerger des questionnements...

⁴⁷ ESPE : Ecole supérieure du Professorat et de l'Education

Dans un troisième temps, bien que les positionnements sur l'école à 2 ans puissent diverger en fonction des individus, je leur demanderai de penser cet accueil qui est aujourd'hui possible et de plus en plus développé en REP/REP+.

En partant des objectifs pédagogiques de la maternelle, je leur demanderai de construire :

- Une journée type dans le respect de **la spécificité** des enfants de 2 ans (il est attendu ici une tentative de définition d'un enfant de 2 ans, de ses besoins spécifiques à combler, tant en matière pédagogique, éducative et affective et de proposer « un emploi du temps » respectueux du rythme de l'enfant).
- De proposer un aménagement de classe (à la fois ludique et pratique, laissant assez d'espace pour prendre en considération le fait que les enfants de 2 ans ont besoin de se mouvoir, ont besoin d'espace, permettant de développer leur motricité : aspect didactique)
- De créer, détailler des activités pédagogiques autour du langage, de la motricité (un des objectifs majeurs de la maternelle étant le développement du langage, il est attendu une proposition originale de séquence adaptée aux petits, en ce qui concerne l'activité de motricité, l'utilisation de concepts, d'outils issus des pédagogies actives serait le bienvenu).
- D'envisager un dispositif pour faire le lien avec les parents (il faut rappeler que l'enjeu de la maternelle, est de réaliser une première scolarisation réussie, et que les parents sont des partenaires importants pour la réussite scolaire des enfants.)
- De proposer une ouverture du sujet (projet de décloisonnement crèche-école, projet de jardin d'éveil...) qui leur permettrait de laisser entrevoir leur positionnement sur le sujet.

Si je propose la constitution de ce dernier dossier (toujours en groupe de 4), c'est qu'aujourd'hui, bien que la question reste vive, un compromis a été trouvé, l'école à 2 ans est donc une réalité. De plus, l'offre peut être très importante en fonction du lieu de résidence (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais...) et les objectifs politiques tendent vers le développement de cet accueil surtout en REP/REP+. Certains étudiants en Master 2 MEEF, prendront en charge des enfants de 2 ans durant leur carrière, ils auront eu, une première approche de la question vive : Faut-il scolariser les enfants dès 2 ans ?

Conclusion

En conclusion, la question vive de la scolarisation des enfants dès 2 ans est régulièrement ravivée en fonction des politiques publiques menées, celle-ci reste d'actualité puisque malgré toutes les études, tous les rapports, toutes les expérimentations, réalisés, une réponse tranchée, scientifiquement prouvée n'a pas été donnée. Alors qu'au début des années 2000, la sphère scientifique (surtout médicale) s'émouvait fortement quant à cette pratique, le constat en 2017 n'est plus le même. La tendance serait que le fait de débiter sa scolarité très tôt ne correspondrait pas à tous les enfants, mais que certains arriveraient à s'adapter parfaitement, cette pratique serait donc un choix familial (les parents évalueraient la maturité de leur enfant), même si dans certains cas, l'enfant ne serait pas au centre des préoccupations parentales. Actuellement, l'objectif est de poursuivre les efforts en matière de scolarisation précoce, en ciblant les zones défavorisées, pour réduire les inégalités sociales, pour plus de justice scolaire.

Mais il n'est pas envisageable de faire de la scolarisation dès 2 ans, l'instrument majeur de la réussite scolaire des publics les plus précaires quand on sait qu'il existe bien d'autres problématiques et donc, d'axes de travail, qui empêchent ces enfants d'accéder au savoir scolaire. En effet, il a été prouvé à maintes reprises que la CSP d'origine influence fortement la réussite scolaire. Il est démontré, par la sociologie de l'éducation, que c'est bien l'habitus de classe (familial) qui favorise la reproduction du rapport au savoir, l'école doit alors multiplier ses actions de démocratisation de la culture pour faire évoluer l'habitus individuel de chaque élève et faciliter la rencontre avec l'apprentissage.

Mon positionnement actuel reste sensiblement le même qu'au tout début de mes recherches. Je fais partie de ces personnes qui ont scolarisé leur enfant à 2 ans pour optimiser sa future scolarité, mais aussi, pensant que la transition entre mode de garde traditionnel et école serait moins brutale en effectuant une année de TPS à mi-temps. Mais de mon expérience en était sortie des réflexions, des interrogations : attention à l'effet vitrine de l'accueil à 2 ans, qui pour moi n'est pas adapté à tous les enfants, surtout lorsque les conditions d'accueil sont similaires aux autres classes (plus de 25 élèves...). Je suis persuadée cependant, que si les conditions optimales en terme de ratio professeurs/enfants, que si le projet pédagogique est spécifique, cohérent, si les activités sont pensées, construites par des enseignants formés à la petite enfance, alors oui, il se pourrait que l'école puisse réaliser des projets ambitieux pour ces petits en demande à la fois, de socialisation et de sécurité affective. Il existe probablement aujourd'hui, des classes comme celle-ci, innovantes et porteuses d'espoir, permettant aux enfants issus de familles défavorisées de réussir leur entrée à l'école et leur scolarité.

Bibliographie

J. Fargeas, M.-C. Rolland, S. Simonin, A. Catteaux (Avril 1982), Les enfants de deux ans, *Accueil et pédagogie*.

Jeantheau Jean-Pierre, Murat Fabrice, (Décembre 1998), *Observation à l'entrée au CP des élèves du "panel CP"*, Note d'information, n° 98.40.

Sullerot Evelyne, (1981), *Les modes de garde des jeunes enfants*, Rapport présenté au Conseil économique et social. Journal officiel n°7 du 30 avril 1981

Sitographie :

<https://www.senat.fr/rap/r08-047/r08-0472.html> le 23/10/17

http://media.education.gouv.fr/file/2011/54/5/2011-108-IGEN-IGAENR_215545.pdf le 17/10/17

<http://snu83.free.fr/maternelle/maternelle1.htm> le 7/11/17

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_986.pdf

<http://snu83.free.fr/maternelle/accueiltp.pdf> le 7/11/17

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000674.pdf> le 25/10/17

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle_moins_de_3_ans/71/4/rapport_Agnes_Florin_Modes_de_garde_deux_ans_vd_238714.pdf le 31/10/17

<http://www.bfmtv.com/politique/darcos-bac-plus-5-changer-couches-60562.html> le 8/11/17

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/Bento-mater.pdf> le 1/11/17

<https://fr.slideshare.net/jmphoenix/rapport-papon-martin-senat-2009> le 10/11/17

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er779.pdf> le 10/11/17

https://www.tns-sofres.com/sites/default/files/190906_scolarisation.pdf le 7/11/17

<http://media.education.gouv.fr/file/94/5/5945.pdf> le 17/11/17

http://11.snuipp.fr/ancien_site/pdf/maternelle4p2003.pdf le 25/10/17

<http://sitecoles.formiris.org/?WebZoneID=590&ArticleID=2378> le 28/10/17

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/984001171.pdf> le 11/11/17

<https://www.ladepeche.fr/article/2003/10/13/200516-faut-scolariser-enfants-age-2-ans.html> le 23/10/17

<https://www.jdpsychologues.fr/article/la-scolarisation-precoce-1> le 23/11/17

http://www.neurosup.fr/fs/Root/bf6id-neuromythes_neuroe_ducation_que_bec.pdf le 15/11/17

<http://www.education.gouv.fr/cid101655/inscrivez-votre-enfant-a-l-ecole-des-2-ans.html> le 2/11/17

<http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2016/07/07/lecole-des-2-ans-cest-possible> le 6/11/17

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627 le 8/11/17

<http://fcpe-asso.fr/index.php/actualites/item/669-scolarisation-des-moins-de-trois-ans-la-fcpe-salue-la-publication-dune-circulaire-au-bo> le 25/10/11

<http://www.education.gouv.fr/cid100762/reussir-le-developpement-de-la-scolarisation-des-enfants-de-moins-de-3-ans> le 20/10/17

<http://eduscol.education.fr/cid91999/la-scolarisation-des-enfants-moins-trois-ans.html> le 3/11/17

http://www.unaf.fr/IMG/pdf/dossier_d_analyse_scolarisation_2_ans_27_dec-2.pdf le 5/11/17

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978 le 11/11/17

